

se voyant en mesure de faire exécuter ses arrêts salutaires, appela auprès de lui les députés du clergé de Lyon, qui acceptèrent Odolric. Celui-ci partit pour sa métropole revêtu des ornements précieux dont l'Empereur l'avait gratifié en le nommant. Il fut accueilli à Lyon et reconnu en qualité d'archevêque par le clergé et le peuple assemblés pour sa réception. Le nouveau prélat rétablit la paix et la tranquillité dans son diocèse ; néanmoins il mourut subitement après cinq ans de siège, le 10 juin 1046, et sa mort fut attribuée au poison.

Quant à Burchard, il ne sortit plus de son abbaye, prenant peu, ou point de part à ce qui se passait en dehors de son ressort abbatial ; néanmoins, il continuait à porter le titre d'Archevêque, même après l'élection canonique d'Odolric au siège de Lyon (1). Cependant les fatigues d'une vie orageuse, et les douleurs d'une longue captivité, aussi bien que les cruels mécomptes d'une ambition déçue, abrégèrent la vie du prélat guerrier, qui mourut, dans la force de l'âge, à Saint-Maurice, en même temps qu'Odolric, qui tenait sa place sur le siège de Lyon, où leur anniversaire à tous deux est marqué sur le nécrologue de l'église de Saint-Jean, sous la même année et le même jour, savoir : le 10 juin 1046 (2).

Exemple bien remarquable des vicissitudes et du néant des grandeurs terrestres !

FR. DE GINGINS.

(1) Voyez la charte d'Humbert, comte de Maurienne, en faveur du monastère de Saint-Chef de Grenoble, du 22 juin 1042, signée par Burchard, archevêque, (Guichenon, *Hist. de Savoie*, t. II, p. 7).

(2) « Anno 1046, Junii 4^o Idus, obierunt Odotricus lugdunensis archiepiscopus..... et Burchardus archiepiscopus. » (Vide *Miscell. Biblioth. de Lyon*, manuscrit, n^o 1256, h^o 2).